



Employée micro-crèche et enfant ?

Par **piratroce**, le **08/01/2011** à **19:11**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si, comme pour les assistantes maternelles, les enfants des employées de micro-crèches pouvaient ne pas être comptés dans le nombre d'enfants total de l'agrément ?

Merci.
Piratroce

Par **Tisuisse**, le **09/01/2011** à **07:53**

Bonjour,

Le quota d'enfants à surveiller ne fait pas la distinction entre les enfants du personnel et les enfants confiés par d'autres parents. Donc oui, les enfants du personnel sont inclus dans ce quota.

Par **piratroce**, le **13/01/2011** à **17:21**

Merci.